

CAHIER DES CHARGES COMPETITIONS GYM MASCULINE

Vous trouverez ci-après le cahier des charges relatif aux organisations des compétitions COMITE DEPARTEMENTAL MAINE ET LOIRE FSCF.

✦ **Candidature :**

Elle doit parvenir avant la date indiquée dans la brochure technique de la commission départementale à la personne désignée sur la brochure technique.

✦ **Implication des structures :**

La partie technique incombe à la commission technique départementale dont dépend la manifestation.

L'association organisatrice est responsable de la mise en œuvre des moyens.

L'inscription des compétiteurs se fait toujours auprès de la commission technique départementale compétente.

Le département est seul habilité pour fixer et percevoir les droits d'engagement aux compétitions.

Sont à la charge de l'association organisatrice les repas, boissons, sandwiches pour les responsables techniques et personnalités officielles invitées selon un conventionnement propre à chaque commission et à chaque manifestation.

L'entrée sur les sites de compétitions et sur le lieu du festival est gratuite pour toutes les personnes invitées.

✦ **Démarches administratives :**

L'association organisatrice devra formuler les demandes nécessaires en temps opportun auprès des autorités administratives compétentes afin de faire les déclarations nécessaires pour la manifestation.

L'association devra en outre contracter une assurance couvrant sa responsabilité civile, sa responsabilité délictuelle et contractuelle, le risque d'intoxication alimentaire, les dommages matériels et immatériels pour les biens et les locaux utilisés en cas de vol, vandalisme ou incendie.

✦ **Sécurité :**

L'association organisatrice sera responsable de la surveillance des biens et des locaux mis à disposition. Cependant elle ne pourra, en aucun cas, être tenue pour responsable des vols commis dans les locaux. Elle prévoira si nécessaire un service d'ordre.

✦ **Service médical :**

Une personne nommément désignée par l'association et connue des responsables de la compétition, doit être en mesure de contacter qui de droit pour que l'intervention des secours soit prompte et efficace.

Une trousse de premier secours est à prévoir.

✦ **Communication :**

Tous les documents de communication (affiches, tracts, programmes, palmarès, imprimés officiels, cartons d'invitation, etc.) doivent impérativement mentionner :

Fédération Sportive et Culturelle de France
Comité Départemental Maine et Loire

L'association organisatrice prend en charge l'impression des différents documents cités ci-dessus.

✦ **Charges incombant au Comité d'Organisation**

◇ Toutes informations diverses venant de l'organisateur :

Ex : plans, parking, adresses utiles, conseils pratiques, restauration...

La frappe, les photocopies et les envois sont à sa charge.

☛ *Toutefois, le Comité Départemental peut vous faire bénéficier de ses envois à condition que vos documents arrivent au secrétariat du comité, **pour la date de retour des engagements.** (délai impératif).*

◇ Le libellé des affiches, des tracts, des cartes d'entrée, des programmes :

La maquette de ces documents (affiches, programmes) devra être adressée obligatoirement au secrétariat du comité départemental FSCF pour visa.
(pour éviter les oublis...)

◇ **A insérer : le logo du Conseil Général de Maine-et-Loire**, en couverture du programme et affiche.

◇ Chaque responsables de la compétition devra être identifié au moyen d'un badge portant son nom et sa fonction

◇ **Envoyer un exemplaire des coupures de journaux au Comité Départemental** (réalisation d'un press-book et utile pour l'élaboration des dossiers de demande de subvention).

◆ Exemple Fiche de Presse à utiliser :



Fédération
Sportive
et Culturelle
de France

COMITÉ
DÉPARTEMENTAL
MAINE ET
LOIRE

Union d'Anjou - 36 rue Barra
49045 ANGERS CEDEX 01
T +33 (0) 2 41 22 48 75
F +33 (0) 2 41 22 48 72
secretariat@fscf49.org
www.fscf49.org

Fédération reconnue d'Utilité Publique
décret du 31 mars 1932

Comité Départemental de Maine-et-Loire
UNION D'ANJOU FSCF

120 Associations - 11 000 Membres

Activités :

Sportives :

Gym Féminine Basket-Ball
Gym Masculine Volley-Ball
Gym Détente Tir à l'Arc
Gym Rythmique et Sportive
Twirling Badminton
Tennis de Table

culturelles :

Musique Chant Choral
Danse Théâtre

Loisirs :

Eveil de l'Enfant - CLSH
Randonnées Pédestres
Formation BAFA

FICHE DE PRESSE

DESRIPTIF DE LA MANIFESTATION :

Manifestation :

Date :

Lieu :

Association Organisatrice :

tél :

Nature : Sportive
Type : Compétition
Niveau : Local

Culturelle
Rencontre Amicale
Départemental
Loisir
Autre :
Autre :
Régional
National

Nombre de Participants :

Photo Jointe :

F.S.C.F.

2 000 Associations
500 000 membres

19 LIGUES

73 COMITES
DEPARTEMENTAUX

Fédération Sportive et Culturelle de France : Fondée en 1898 par le Docteur Michaud. C'est une Fédération Affinitaire Chrétienne Educative ouverte à tous sans aucune distinction . Son souci est de favoriser en toute occasion l'épanouissement de l'individu.
La F.S.C.F c'est plus de 26 Activités Sportives, Culturelles et de Loisirs.
Quelques grands clubs originaires de la F.S.C.F : L'AJ Auxerre fondée par L'Abbé Deschamps, le CSP Limoges en basket ainsi que l'Elan Béarnais d'Orthez.

ANNEXE TECHNIQUE

Un plan d'implantation de salle devra être communiqué à :

M. BORDREAU Marc

7 Rue Porte Guinefolle

49600 Beaupréau

courriel : gymmasculine@fscf49.org

Tél : 02-41-63-34-90

CHALLENGE POUSSINS

PLATEAU INITIATION POUSSINS							
AGRES				PLAYEL	SARNEIGE	TREMLIN	TRAMPOLINE
	Dimension	Qté		Qté	Qté	Qté	Qté
SOL	10m x 2m	1			7		
SAUT	Tapis 80cm	1		4m x 2m x 0.80m		1 (20cm)	1
PARALLELES	H=1m et hauteur épaule	1		2	3		
FIXE	H=1.20m et hauteur épaule	1		3m x 2.40m			
	Hauteur au dessus du tapis sauf saut						

PLATEAU POUSSINS								
AGRES			CAISSON		PLAYEL	SARNEIGE	TREMLIN	TRAMPOLINE
	Dimension	Qté	Qté	Hauteur	Qté	Qté	Qté	Qté
SOL	10m x 2m	1				7		
ARCONS	H=1m	1	1	33cm		4	1 (20cm)	
ANNEAUX	H=2m	1			4m x 2m			
TABLE de SAUT (A et B)	H=1m	1			4m x 2m		2 (20cm) ou 1 (40cm)	
SAUT C	Tapis 80cm	1			4m x 2m x 0.80m		1 (20cm)	1
TABLE de SAUT D	H=1m	1			4m x 2m			1
BARRES PARALLELES	H=1,20m + prévoir hauteur épaules	1			2	3	1	
BARRE FIXE BASSE	H=1,10m + prévoir hauteur épaules	1			4m x 2m		1	
BARRE FIXE HAUTE	H=1,80 à 2m	1			10m x 2m	2		
	Hauteur au dessus du tapis sauf saut							

DESIGNATION	DIRECTION	Ptge ASSOCIATION	Ptge JUGES	AGRES	SECRETARIAT	TOTAL
TABLES 1m x 0,70m	2	2	1	12	2	19
CHAISES	2	2	2	Suivant le nombre de juges par agrès	3	
SONO (micro + CD)	1					1
MAGNESIE				5		
LOCAL avec PRISES					1	1
TROUSSE DE SECOURS	1					1
COUPES A FOURNIR					Se reporter au livret	

1^{er} TOUR POUSSINS

PLATEAU INITIATION POUSSINS								
ATELIERS			CAISSON		PLAYEL	SARNEIGE	TREMLIN	TRAMPOLINE
	Dimension	Qté	Qté	Hauteur	Qté	Qté	Qté	Qté
SOL	10m x 2m	1				7		
SAUT	Tapis 80cm	1			4m x 2m x 0.80m		1 (20cm)	1
PARALLELES	H=1m et hauteur épaule	1			2	3		
FIXE	H=1.20m et hauteur épaule	1			3m x 2.40m			
	Hauteur au dessus du tapis sauf saut							

PLATEAU POUSSINS								
AGRES			CAISSON		PLAYEL	SARNEIGE	TREMLIN	TRAMPOLINE
	Dimension	Qté	Qté	Hauteur	Qté	Qté	Qté	Qté
SOL	10m x 2m	1				7		
TABLE de SAUT (A et B)	H=1m	1			4m x 2m		2 (20cm) ou 1 (40cm)	
SAUT C	Tapis 80cm	1			4m x 2m x 0.80m		1 (20cm)	1
TABLE de SAUT D	H=1m	1			4m x 2m			1
BARRES PARALLELES	H=1,20m et prévoir hauteur épaules	1			2	3	1	
BARRE FIXE BASSE	H=1,10m et prévoir hauteur épaules	1			4m x 2m		1	
BARRE FIXE HAUTE	H=1,80 à 2m	1			10m x 2m	2		
	Hauteur au dessus du tapis sauf saut							

DESIGNATION	DIRECTION	Ptge ASSOCIATION	Ptge JUGES	AGRES	SECRETARIAT	TOTAL
TABLES 1m x 0,70m	2	2	1	8	2	15
CHAISES	2	2	2	Suivant le nombre de juges par agrès	3	
SONO (micro + CD)	1					1
MAGNESIE				3		
LOCAL avec PRISES					1	1
TROUSSE DE SECOURS	1					1
COUPES A FOURNIR					Se reporter au livret	

CHALLENGE PAR EQUIPES

PLATEAU ADULTES				
<i>AGRES</i>	<i>QUANTITE</i>	<i>DIMENSION</i>	<i>PLAYEL H = 0.20m</i>	<i>TREMPLIN</i>
SOL DYNAMIQUE	1	17 m x 2 m		
ARCONS	1	H = 1.05 m		
PORTIQUE + ANNEAUX	1	H = 2.55 m	5m x 2m	
SAUT	1	H = 1,30 m	5m x 2m	2 (20cm) + 1 (40cm)
BARRES PARALLELES	1	H = 1,75 m	2	1
BARRE FIXE	1	H = 2,55 m	10m x 2	
Hauteur au dessus du tapis sauf saut				

PLATEAU PUPILLES					
<i>AGRES</i>	<i>QUANTITE</i>	<i>DIMENSION</i>	<i>PLAYEL H = 0.20m</i>	<i>TREMPLIN</i>	<i>TRAMPOLINE</i>
SOL DYNAMIQUE	1	17 m x 2 m			
ARCONS	1	H = 1.05 m	4 sarneiges		
PORTIQUE + ANNEAUX	1	H = 2.55 m	5m x 2m		
SAUT	1	H = 1,20 m	5m x 2m	2 (20cm) + 1 (40cm)	1
BARRES PARALLELES REGLABLES	2	H = 1,20 m à 1,75 m	4	2	
BARRE FIXE BASSE	1	H = 1,20m	4m x 2m		
BARRE FIXE HAUTE	1	H = 2,55 m	6m x 2 m		
Hauteur au dessus du tapis sauf saut					

DESIGNATION	DIRECTION	Ptge ASSOCIATION	Ptge JUGES	AGRES	SECRETARIAT	TOTAL
TABLES 1m x 0,70m	2	2	1	8	2	15
CHAISES	2	2	2	Selon affectation	3	
SONO (micro + CD)	1					1
MAGNESIE				6		
LOCAL avec PRISES					1	1
TROUSSE DE SECOURS	1					1
COUPES A FOURNIR					Se reporter au livret	

CONCOURS PAR NIVEAU

PLATEAU ADULTES ET PUPILLES					
<i>AGRES</i>	<i>QUANTITE</i>	<i>DIMENSION</i>	<i>PLAYEL H = 0.20m</i>	<i>TREMP LIN</i>	<i>MINI-TRAMPOLINE</i>
SOL DYNAMIQUE	2 (pour échauffement)	18 m x 2 m			
ARCONS	2 (pour échauffement)	H = 1,05 m			
PORTIQUE + ANNEAUX	1	H = 2,55 m	5m x 2m		
SAUT	2	H = 1,10m à 1,30m	5m x 2m	2 (20cm) + 1 (40cm)	1 (pupilles)
BARRES PARALLELES BASSE	2	H = 1,20 m	4 x 1,2 m de chaque côté	1	
BARRES PARALLELES HAUTE	1	H = 1,75 m	4 x 2m de chaque côté	2	
BARRE FIXE BASSE	1	H = 1,20m	6m x 2m		
BARRE FIXE HAUTE	1	H = 2,55 m	10m x 2m		
	Hauteur au dessus du tapis sauf saut				

DESIGNATION	DIRECTION	Ptge ASSOCIATION	Ptge JUGES	AGRES	SECRETARIAT	TOTAL
TABLES 1m x 0,70m	2	2	1	1 par agrès	2	
CHAISES	2	2	2	Selon affectation (3 maxi par agrès)	3	
SONO (micro + CD)	1					1
MAGNESIE				1 par agrès		8
LOCAL avec PRISES					1	1
TROUSSE DE SECOURS						
COUPES A FOURNIR					Se reporter au livret	

COUPE JEAN CLAUDE BREGER

PLATEAU POUSSINS								
AGRES			CAISSON		PLAYEL	SARNEIGE	TREMLIN	TRAMPOLINE
	Dimension	Qté	Qté	Hauteur	Qté	Qté	Qté	Qté
SOL	10m x 2m	1				7		
ARCONS (années paires)	H=1m	1	1	33cm		4	1 (20cm)	
ANNEAUX (années impaires)	H=2m	1			4m x 2m			
TABLE de SAUT (A et B)	H=1m	1			4m x 2m		2 (20cm) ou 1 (40cm)	
SAUT C	Tapis 80cm	1			4m x 2m x 0.80m		1 (20cm)	1
TABLE de SAUT D	H=1m	1			4m x 2m			1
BARRES PARALLELES	H=1,20m et prévoir hauteur épaules	1			2	3	1	
BARRE FIXE BASSE	H=1,10m et prévoir hauteur épaules	1			4m x 2m		1	
BARRE FIXE HAUTE	H=1,80 à 2m	1			10m x 2m	2		
		Hauteur au dessus du tapis sauf saut						

PLATEAU PUPILLES PAR EQUIPE CATEGORIE A								
AGRES			CAISSON		PLAYEL	SARNEIGE	TREMLIN	TRAMPOLINE
	Dimension	Qté	Qté	Hauteur	Qté	Qté	Qté	Qté
SOL DYNAMIQUE	18m x 2m	1						
TABLE de SAUT	H=1,10m	1			5m x 2m		2 (20cm) + 1 (40cm)	1
BARRES PARALLELES BASSES	H =1.20m	1			2	3	1	
BARRES PARALLELES HAUTES	H = 1,75m et prévoir hauteur épaules	1			2	3	1	
BARRE FIXE HAUTE	H = 2,55m	1			10m x 2m	3		
		Hauteur au dessus du tapis sauf saut						

COUPE JEAN CLAUDE BREGER

PLATEAU ADULTES CATEGORIE D					
AGRES	QUANTITE	DIMENSION	PLAYEL H = 0.20m	SARNEIGE	TREMP LIN
SOL DYNAMIQUE	1	18 m x 2 m			
SAUT	1	H = 1,30 m	5m x 2m		2 (20cm) + 1 (40cm)
BARRES PARALLELES	1	H = 1,75 m	2	3	1
BARRE FIXE	1	H = 2,55 m	10m x 2m	3	
TOTAL	Hauteur au dessus du tapis sauf saut				

PLATEAU EQUIPE ASSOCIATIONS CATEGORIE B								
AGRES			CAISSON		PLAYEL	SARNEIGE	TREMP LIN	TRAMPOLINE
	Dimension	Qté	Qté	Hauteur	Qté	Qté	Qté	Qté
SOL DYNAMIQUE	18m x 2m	1						
TABLE de SAUT PUPILLES	H=1,10m	1			5m x 2m		2 (20cm) + 1 (40cm)	1
TABLE de SAUT ADULTES	H=1,30m	1			5m x 2m		2 (20cm) + 1 (40cm)	
BARRES PARALLELES BASSES	H =1.20m	1			2	3	1	
BARRES PARALLELES HAUTES	H = 1,75m et prévoir hauteur épaules	1			2	3	1	
BARRE FIXE BASSE	H = 1,20m	1			6m x 2m	3		
BARRE FIXE HAUTE	H = 2,55m	1			10m x 2m	3		
TOTAL	Hauteur au dessus du tapis sauf saut					14	12	1

DESIGNATION	DIRECTION	Ptge ASSOCIATION	Ptge JUGES	AGRES	SECRETARIAT	TOTAL
TABLES 1m x 0,70m	2	2	1	8	2	15
CHAISES	2	2	2	Selon affectation	3	
SONO (micro + CD)	1					1
MAGNESIE				8		8
LOCAL avec PRISES					1	1
TROUSSE DE SECOURS	1					1
COUPES A FOURNIR					Se reporter au livret	

CONCOURS DEPARTEMENTAL

PLATEAU ADULTES				
<i>AGRES</i>	<i>QUANTITE</i>	<i>DIMENSION</i>	<i>PLAYEL H = 0.20m</i>	<i>TREMPLIN</i>
SOL DYNAMIQUE (année paire)	2	18 m x 2 m		
ARCONS (année paire)	2	H = 1,05 m		
PORTIQUE + ANNEAUX (année impaire)	1	H = 2,55 m	2	
SAUT (année impaire)	2	H = 1,30 m max	6m x 2m	2 (20cm) + 1 (40cm)
BARRES PARALLELES	2	H = 1,75 m	2	2
BARRE FIXE	2	H = 2,55 m	8m x 2.4m x 0.20m	
TRAMPOLINE	1		6m x 2m x 0.4m	
Hauteur au dessus du tapis sauf saut				

PLATEAU PUPILLES				
<i>AGRES</i>	<i>QUANTITE</i>	<i>DIMENSION</i>	<i>PLAYEL H = 0.20m</i>	<i>TREMPLIN</i>
SOL DYNAMIQUE	2	16 m x 2 m		
SAUT	2	H = 1,10 m	6m x 2m	2 (20cm)+1 (40cm) +1 Mini-Trampoline
BARRES PARALLELES BASSE	2	H = 1,20 m	2	1
BARRES PARALLELES HAUTE**	2	H = 1,75 m	2	2
BARRE FIXE BASSE	2	H = 1.20m	6m x 2.4m x 0.20m	
BARRE FIXE HAUTE	2	H = 2,55 m	8m x 2.4m x 0.20m	
TRAMPOLINE	1		6m x 2m x 0.4m	
Hauteur au dessus du tapis sauf saut				

CONCOURS DEPARTEMENTAL

PLATEAU POUSSINS								
AGRES			CAISSON		PLAYEL	SARNEIGE	TREMLIN	TRAMPOLINE
	Dimension	Qté	Qté	Hauteur	Qté	Qté	Qté	Qté
SOL	10m x 2m	1				6		
TABLE de SAUT (A et B)	H=1m	1			4m x 2m		2 (20cm)	
SAUT C	Tapis 0.80m	1			4m x 2m x 0.80m		1 (20cm)	1
TABLE de SAUT D	H=1m	1			4m x 2m			1
BARRES PARALLELES	H=1,20m et prévoir hauteur épaules	1			2	3	1	
BARRE FIXE BASSE	H=1,10m et prévoir hauteur épaules	1	1		4m x 2m		1	
BARRE FIXE HAUTE	H=1,80 à 2m	1			10m x 2m	2		
	Hauteur au dessus du tapis sauf saut							

DESIGNATION	DIRECTION	Ptge ASSOCIATION	Ptge JUGES	AGRES	SECRETARIAT	TOTAL
TABLES 1m x 0,70m	2	2	1	24	2	35
CHAISES	2	2	2	48	3	60
SONO (micro + CD)	1					1
MAGNESIE				8		8
LOCAL avec PRISES					1	1
TROUSSE DE SECOURS	1					1
COUPES A FOURNIR					A déterminer	